

JE SUIS UN PAPA QUI À BESOIN D AIDE

Par **Profil supprimé** Posté le 29/04/2018 à 11h25

Mon cultivateur a une plantation de produits illicites et il en consomme.
Son but est d'en faire un commerce.
Dois-je le dénoncer à la gendarmerie

1 RÉPONSE

Profil supprimé - 04/05/2018 à 11h34

Surtout pas ! Pour un fils c'est horrible de se faire dénoncer par son père ! Essayez plutôt de le convaincre de ne pas en faire un commerce mais seulement pour sa consommation personnelle. Enfin pour commencer.
Tentez de lui faire comprendre les risques qu'il encourt si jamais il se fait prendre à vendre.
Si vous le dénoncez il vous en voudra toute sa vie. Il ne voudra plus vous voir et vous risquez de le perdre.
